REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **09 décembre 2016**

Compte rendu affiché le **16 décembre 2016**

Date de convocation du Conseil municipal le **02 décembre 2016**

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 13 DEC. 2016
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE 3

Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Muriel LECERF**

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Muriel LECERF, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Christine BERTIN, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Saïd YAHIAOUI, Charazede GAHROURI, Sacha FORCA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Matthieu FISCHER à Stéphane BERTIN, Fatma FARTAS à Stéphane GOMEZ, Antoinette ATTO à Muriel LECERF, Virginie COMTE à Kaoutar DAHOUM, Philippe ZITTOUN à Saïd YAHIAOUI, Christiane PERRET-FEIBEL à Charazede GAHROURI, Philippe MOINE à Sacha FORCA.

Membres absents excusés : **Batoul HACHANI**

Membres absents : **Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Mustafa USTA**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	33

Objet :

16.12.0663
Attribution d'une subvention exceptionnelle d'urgence au « fonds de solidarité des collectivités françaises pour Haïti » de Cités Unies France, suite à l'ouragan Matthew

RAPPORT DE MONSIEUR BARNEOUD

Mesdames, Messieurs,

Haïti se trouve une nouvelle fois dans une situation humanitaire dramatique. Le pays particulièrement vulnérable aux aléas climatiques et dont les populations font partie des plus fragiles au monde, a été frappé le 4 octobre 2016 par l'ouragan Matthew. De catégorie 4 sur 5, avec des vents allant jusqu'à 230 km/h, il est décrit comme l'un des pires que la région des Caraïbes ait connu depuis plus de 10 ans.

Le 11 octobre, les rapports de situation des acteurs gouvernementaux et de l'humanitaire (qui continuent d'évoluer), faisaient état d'au moins 500 morts, de plus de 2 millions de personnes impactées, dont au moins 1,4 millions ayant besoin d'assistance humanitaire urgente.

Afin d'éviter les conséquences de long terme, notamment dans le domaine sanitaire (épidémies, difficiles accès à l'eau, aux soins...), les domaines d'intervention prioritaires pour les acteurs de l'urgence sont :

- la santé : beaucoup de centres de soins ont été endommagés ou sont inaccessibles,
- l'eau, l'hygiène et l'assainissement : des systèmes communaux d'eau ont été affectés, 750 000 personnes sont actuellement en situation de besoin urgent d'eau potable,
- la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture : les pertes liées à la destruction des cultures, récoltes, pêcheries sont énormes, le risque de pénurie alimentaire est très important,
- l'éducation : 300 écoles ont été endommagées ou détruites, affectant plus de 106 000 enfants,
- les abris d'urgence : plus de 60 000 personnes ont été déplacées dans les établissements scolaires.

Au regard de l'ampleur de la catastrophe, Cités Unies France a décidé d'ouvrir un fonds de solidarité pour Haïti.

Un compte bancaire spécifique est désormais ouvert et toutes les collectivités françaises désirant participer à cette initiative de soutien à la sortie de crise en Haïti peuvent l'abonder.
L'affectation des fonds et la mise en œuvre d'actions seront définies et validées par un comité des donateurs afin d'organiser une réponse concertée des collectivités au niveau international.
Elles devraient permettre d'apporter une aide dans la phase de réhabilitation des villes et villages touchés et des services publics détruits, cela en collaboration avec les collectivités haïtiennes.

Considérant l'urgence à apporter une aide humanitaire à Haïti, je vous propose :

➢ D'approuver le présent rapport ;

➢ De soutenir Cités Unies France par l'attribution d'un don exceptionnel d'urgence au « fonds de solidarité des collectivités françaises pour Haïti » d'un montant de 1 000 € ;

➢ De dire que la dépense d'un montant de 1 000 € est imputée au chapitre 65 article 6574 du budget primitif 2016.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

Nombre de suffrages exprimés : 33
Votes Pour : 33
Votes Contre :
Abstention :

➢ Approuve le présent rapport ;

➢ Soutien Cités Unies France par l'attribution d'un don exceptionnel d'urgence au « fonds de solidarité des collectivités françaises pour Haïti » d'un montant de 1 000 € ;

➢ Dit que la dépense d'un montant de 1 000 € est imputée au chapitre 65 article 6574 du budget primitif 2016.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

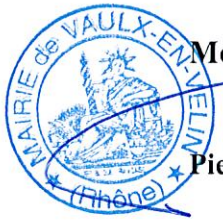

Monsieur le Maire,

Pierre DUSSURGEY